



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

LIGUE DES HAUTS DE FRANCE



COMMISSION DES REGLEMENTS ET ARBITRAGE

DEMANDE DE CANDIDATURE A L'EXAMEN D'ARBITRE (1)

Départemental
Ligue

(La demande doit parvenir 30 jours avant la date de l'examen)

N° de Licence : District : Club :

Nom : Prénom :

Date de Naissance : Profession :

Adresse :

Code Postal : Ville :

..... Email : @

Signature du candidat :

Avis du Président du Club :

Signature du Président du Club et cachet de la Société :

Avis du Président de District :

Signature du Président du Club et cachet de la Société :

Pièce à joindre :

* 2 photos d'identité si 1^{ère} demande, sinon 1 photo pour examen supérieur.

* Un chèque de 15 € pour la constitution du dossier libellé au nom du Comité

Départemental pour les candidats aux département et pour les candidats à l'examen de Ligue au nom de la Ligue des hauts de France..

- **Ce chèque comprend l'envoi (de la convocation, du résultat et en cas ce réussite de l'écusson et la carte d'arbitre).**

N.B. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Décision de la C.D.R.A : Candidat convoqué le :
Candidature non acceptée. Motif :

(1) Rayer les mentions inutiles